

**COMPETENCE FINANCES** 

Objet : Budget Général - Budget primitif 2022

Rapporteur: Arnaud CHEUX

# Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud CHEUX, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

**FONCTIONNEMENT:** 

- Dépenses

: 7 415 258.78 €

- Recettes

: 7 415 258.78 €

**INVESTISSEMENT** 

- Dépenses

: 2 372 868.51 €

- Recettes

: 2 372 868.51 €

Le projet de budget primitif – Budget Général 2021 est annexé à la délibération.

# Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes Pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif Budget Général 2022 tel qu'annexé.



**COMPETENCE FINANCES** 

Objet : Budget annexe Déchets - Budget primitif 2022

Rapporteur: Arnaud CHEUX

# Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud CHEUX, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

**FONCTIONNEMENT:** - Dépenses : 3 904 319.52 €

- Recettes : 3 904 319.52 €

INVESTISSEMENT : - Dépenses : 338 661.16 €

- Recettes : 338 661.16 €

Le projet de budget primitif – Budget annexe Déchets 2022 est annexé à la délibération.

# Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes Pays du Neubourg.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif 2022 annexe Déchets tel qu'annexé.



**COMPETENCE FINANCES** 

Objet: Budget Annexe SPANC - Budget primitif 2022

Rapporteur: Arnaud CHEUX

### Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud CHEUX, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

FONCTIONNEMENT:

Dépenses

: 342 172.68 €

- Recettes

: 342 172.68 €

**INVESTISSEMENT:** 

Dépenses

: 29 907.94 €

- Recettes

: 29 907.94 €

Le projet de budget primitif – Budget annexe SPANC 2022 est annexé à la délibération.

### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes Pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif 2022 Budget Annexe SPANC tel qu'annexé.



# **COMPETENCE FINANCES**

Objet: Budget Annexe Maison des Artisans – Budget Primitif 2022

Rapporteur: Arnaud CHEUX

### Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud CHEUX, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

**FONCTIONNEMENT:** 

- Dépenses

: 129 891.72 €

- Recettes

: 129 891.72 €

INVESTISSEMENT :

- Dépenses

: 15 267.82 €

- Recettes

: 15 267.82 €

Le projet de budget primitif – Budget annexe Maison des Artisans 2022 est annexé à la délibération.

### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes Pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif 2022 Maison des Artisans tel qu'annexé.



**COMPETENCE FINANCES** 

Objet: Budget Annexe Multi-Services Saint-Aubin – Budget primitif 2022

Rapporteur: Arnaud CHEUX

### Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud Cheux, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

**FONCTIONNEMENT:** 

- Dépenses

: 18 233.86 €

- Recettes

: 18 233.86 €

INVESTISSEMENT:

Dépenses

: 700.00 €

Recettes

: 700.00 €

Le projet de budget primitif – Budget annexe Multi-Services Saint-Aubin 2022 est annexé à la délibération.

### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes Pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif 2022 Budget Annexe Multi-Services Saint-Aubin tel qu'annexé.



# **COMPETENCE FINANCES**

Objet: Budget Annexe Multi-Services Brosville - Budget primitif 2022

Rapporteur : Arnaud CHEUX

### Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud CHEUX, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

**FONCTIONNEMENT:** 

- Dépenses

: 33 798.05 €

Recettes

: 33 798.05 €

INVESTISSEMENT:

- Dépenses

: 23 315.67 €

- Recettes

: 23 315.67 €

Le projet de budget primitif – Budget annexe Multi-Services Brosville 2022 est annexé à la délibération.

#### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif 2022 Budget Annexe Multi-Services Brosville, tel qu'annexé.



#### **COMPETENCE FINANCES**

Objet: Budget Annexe Service Aide à Domicile - Budget primitif 2022

Rapporteur: Arnaud CHEUX

### Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud Cheux, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

FONCTIONNEMENT:

- Dépenses

: 1 016 862.16 €

- Recettes

: 1 016 862.16 €

**INVESTISSEMENT:** 

- Dépense

: 20 462.19 €

- Recettes

: 20 462.19 €

Le projet de budget primitif – Budget annexe Service Aide à Domicile 2022 est annexé à la délibération.

#### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif 2022 Budget annexe Aide à Domicile tel qu'annexé.



**COMPETENCE FINANCES** 

Objet: Budget Annexe zone d'activités - Budget primitif 2022

Rapporteur : Arnaud CHEUX

# Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud CHEUX, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

FONCTIONNEMENT:

- Dépenses : 113 674.48 €

- Recettes

: 113 674.48 €

**INVESTISSEMENT:** 

- Dépenses

: 78 585.60 €

Recettes

: 78 585.60 €

Le projet de budget primitif - Budget annexe Zone d'Activités 2022 - est annexé à la délibération.

### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif 2022 Budget annexe Zone d'Activités tel qu'annexé.



**COMPETENCE FINANCES** 

Objet: Budget Annexe zone d'activités 2 - Budget primitif 2022

Rapporteur: Arnaud CHEUX

# Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud CHEUX, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

**FONCTIONNEMENT:** 

- Dépenses

: 142 362.00 €

- Recettes

: 142 362.00 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses

: 142 362.00 €

- Recettes

: 142 362.00 €

Le projet de budget primitif – Budget Général 2022 est annexé à la délibération.

# Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes Pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation.
- d'adopter le Budget Primitif Budget Général 2022 tel qu'annexé.



#### **COMPETENCE FINANCES**

Objet: Budget annexe Office de Tourisme - Budget primitif 2022

Rapporteur: Arnaud CHEUX

# Rapport de présentation :

Monsieur Arnaud Cheux, vice-président, présente les propositions budgétaires 2022, telles que synthétisées comme suit :

**FONCTIONNEMENT:** 

- Dépenses : 7

: 74 799.99 €

Recettes

: 74 799.99 €

INVESTISSEMENT:

Dépenses

: 10 000.00 €

- Recettes

: 10 000.00 €

Le projet de budget primitif – Budget annexe Office de Tourisme 2022 est annexé à la délibération.

## Projet de délibération :

Vu les statuts de la Communauté de Communes Pays du Neubourg.

Vu la délibération du conseil communautaire n°13 du 14 décembre 2020 portant sur la modification des statuts de la régie de l'office de tourisme,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2221-14 et suivants, R2221-97, L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide : Vu le rapport de présentation ci-dessus,

- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif 2022 Budget annexe Office de Tourisme tel qu'annexé.